

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 03 décembre 2024		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 14 VOTANTS : 15 QUORUM ADMIN GENERALE ET ANIMATION : 11	PRESENTS UMBERTO DIMASTROMATTEO, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, GHISLAINE JOLY, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, RAYMOND COMBAZ, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, SEBASTIEN VIOLI, FRANÇOIS RIEU, DANIEL DUPRE, PIERRE BESSY, PHILIPPE ROISINE, PHILIPPE PRUD'HOMME, EXCUSES : CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, MIKE ROUSSEAU, LAURENT SOCQUET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PIERRETTE MORAND, JEAN MICHEL DEROBERT, SEBASTIEN SCHERMA POUVOIRS : CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A PIERRE BESSY ABSENTS : FRANCK PACCARD, SEBASTIEN SCHERMA	VOTES : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 27/11/24		

Secrétaire de séance : Françoise VIGUET-CARRIN
Rapporteur : Pierre BESSY
Délibération n°24-44

Objet : Finances - Participation des membres 2025

Vu les statuts du SMBVA,

Considérant le rapport d'orientation budgétaire 2025 et au débat d'orientation budgétaire du 01/10/24,

Considérant le budget primitif 2025,

Conformément au rapport d'orientation budgétaire 2025, au débat d'orientation budgétaire du 01/10/2024 et au budget primitif 2025, le montant des participations des EPCI membres est proposé comme suit :

